

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Programme d'acquisitions 2009 - Acquisition d'une œuvre contemporaine - Demande de subvention

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : En 2007, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon a exposé *Monument à Charles Fourier (c)* - 2006 de Liam Gillick, dans un espace qui a permis la confrontation de l'hommage de l'artiste contemporain au *Portrait de Charles Fourier* peint en 1835 par Jean Gigoux (1806-1894) et le buste en marbre réalisé en 1846 par Auguste-Louis Otin (1811-1890).

Le Musée a l'opportunité d'acquérir cette oeuvre qui devrait trouver sa place dans les collections de la Ville de Besançon et plus largement s'inscrire dans le patrimoine de la région marqué par les courants utopiques présocialistes représentés par Claude-Nicolas Ledoux, Charles Fourier et Pierre-Joseph Proudhon.

Cette oeuvre suscitée par une commande publique de la Ville de Paris pour combler le socle vide de la statue de Charles Fourier, place Clichy, est un «monument minimaliste», cube ajouré, support d'un texte poétique et philosophique qui peut toucher un large public.

L'achat de cette sculpture est subventionné par le Fonds Régional pour les Acquisitions des Musées de Franche-Comté.

Le prix d'achat est de 34 000 € TTC.

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 21.322.2161.509.52000 du budget principal.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- participation Ville de Besançon :	18 000 €
- participation FRAM :	16 000 €
(8 000 € participation de l'État ; 8 000 € participation de la Région).	

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet d'acquisition,
- autoriser M. le Maire à solliciter la subvention du Fonds Régional pour les Acquisitions des Musées de Franche-Comté.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2008.